

Le plan de Paysage de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL)

Mo @gglo PEYIsâge

Séminaire Plans de paysage , Pointe-à-Pitre le 05/12/2017.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'aggl

Mo @gglo PEYI sâge

Le plan paysage de la CACL

I- Le plan de paysage de la CACL: présentation du territoire



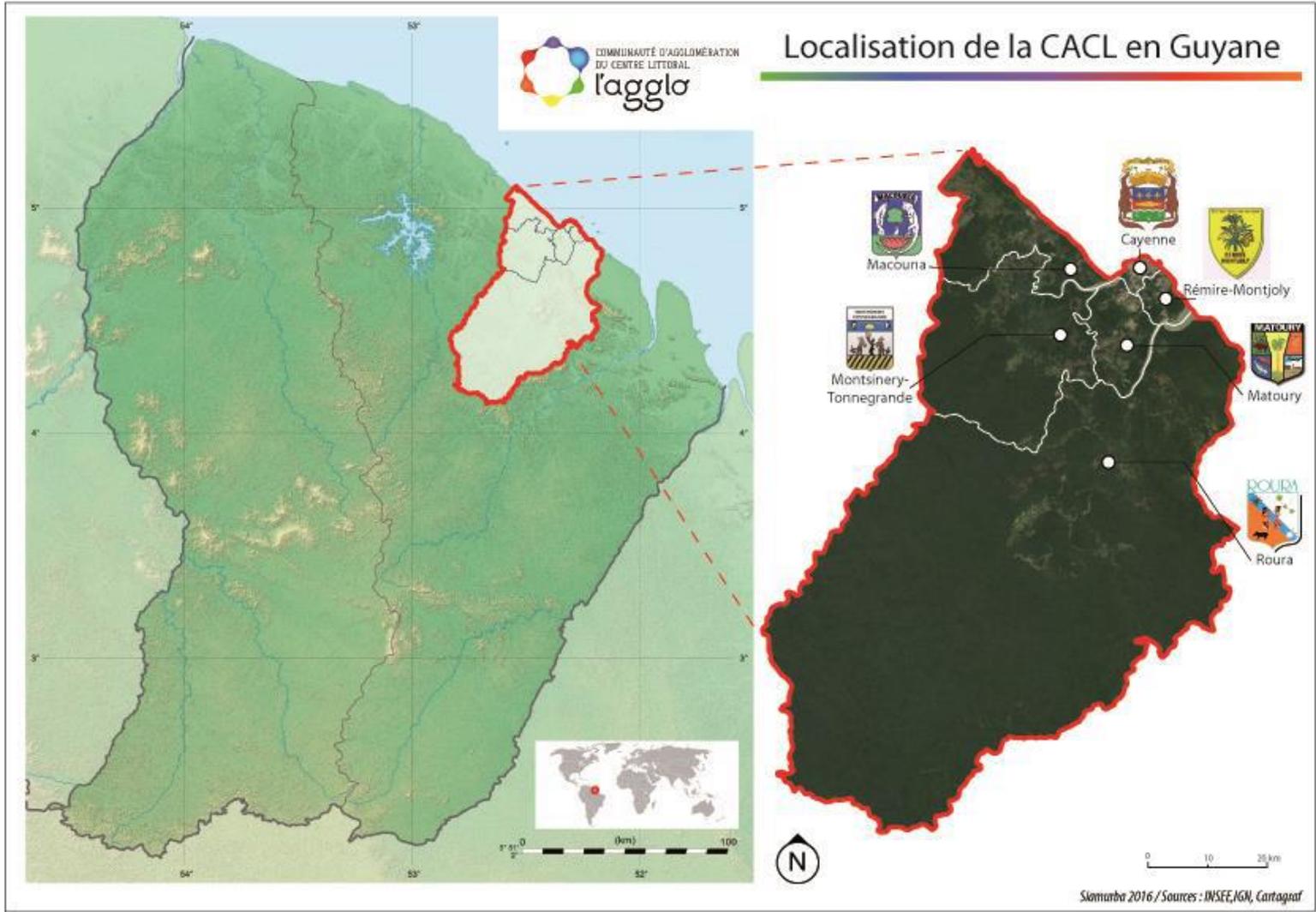
I- Le plan de paysage de la CACL: présentation du territoire



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Mo @gglo PEYISâge
Le plan paysage de la CACL



I- Le plan de paysage de la CACL: présentation du territoire



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Mo @glo PEYISÂGE
Le plan paysage de la CACL



Une forte activité de construction de logements

Entre 2008 et 2014, ce sont 7 300 logements avec autorisation qui ont été commencés sur le territoire (soit 1 038 logements par an en moyenne). Cette activité de construction a permis de poursuivre l'accueil de nouveaux ménages et de supporter l'effet du «dessalement des ménages» (diminution de la taille moyenne des ménages liés aux départs des jeunes qui quittent le foyer familiale, divorces, ...).

2,9



En 2016, le parc de logements de la CACL c'est :

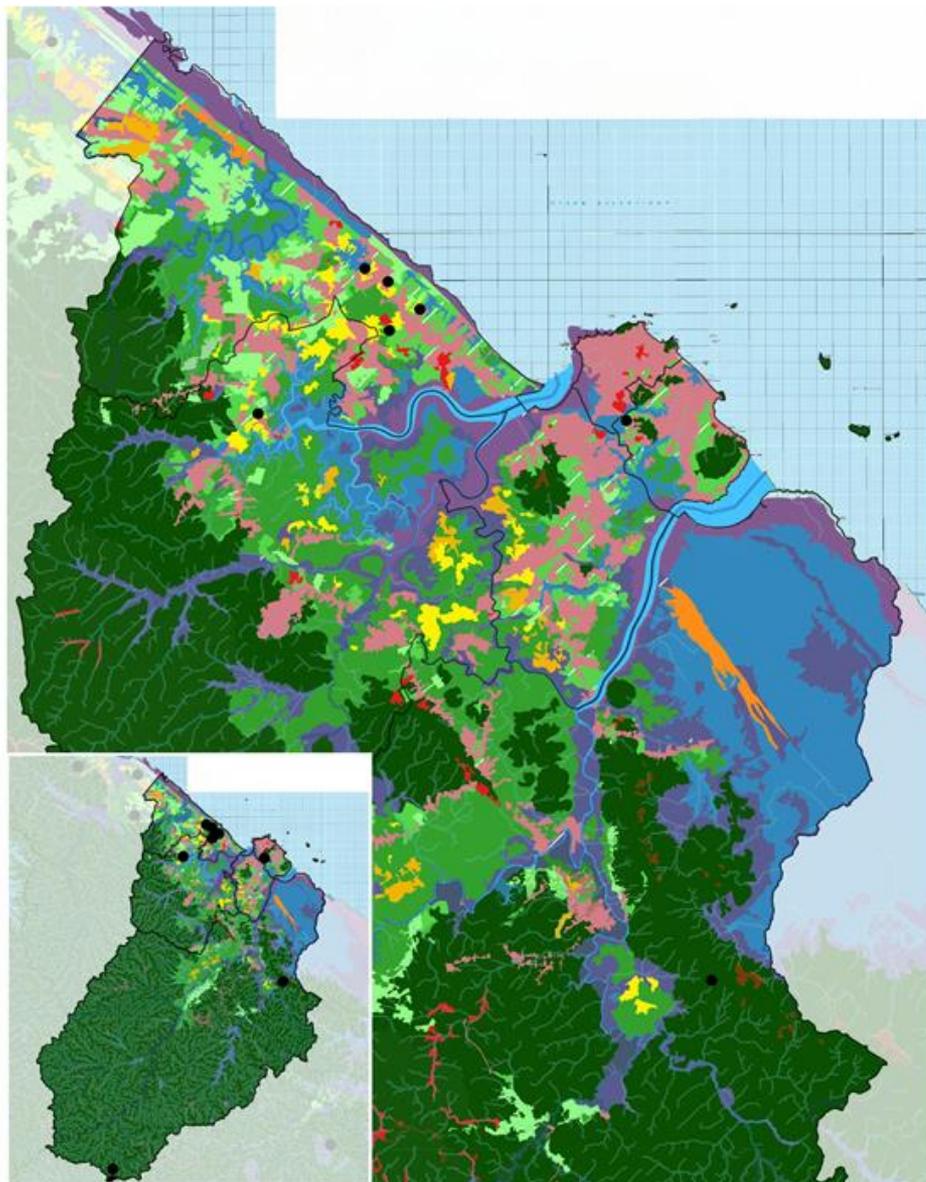
- 46 700 logements ;
- 8,9% de logements vacants ;
- ~60% de logements individuels ;
- Majoritairement des logements de grandes tailles (~60,0% de logements de 3 et 4 pièces contre 24,0% de logements d'une et 2 pièces).

C'est la taille moyenne des ménages en 2016. Taille des ménages qui a tendance à diminuer depuis 1982 contrairement à la moyenne de la Guyane qui se stabilise (3,5 personnes par ménage en 2016).

Un phénomène d'habitat spontané important

Par ailleurs, ce sont environ 600 logements par an qui sont construits de manière spontanée (sans autorisation) sur le territoire. Phénomène causé à la fois par l'insuffisance de logements pour la population actuelle et probablement par l'inadéquation des logements proposés avec les caractéristiques des ménages et de leurs aspirations.





Occupation du sol et milieux naturels



BIOTOPE 2016
Sources : IGN 2012, ONF 2010, DAF
2011, ONEMA 2009.

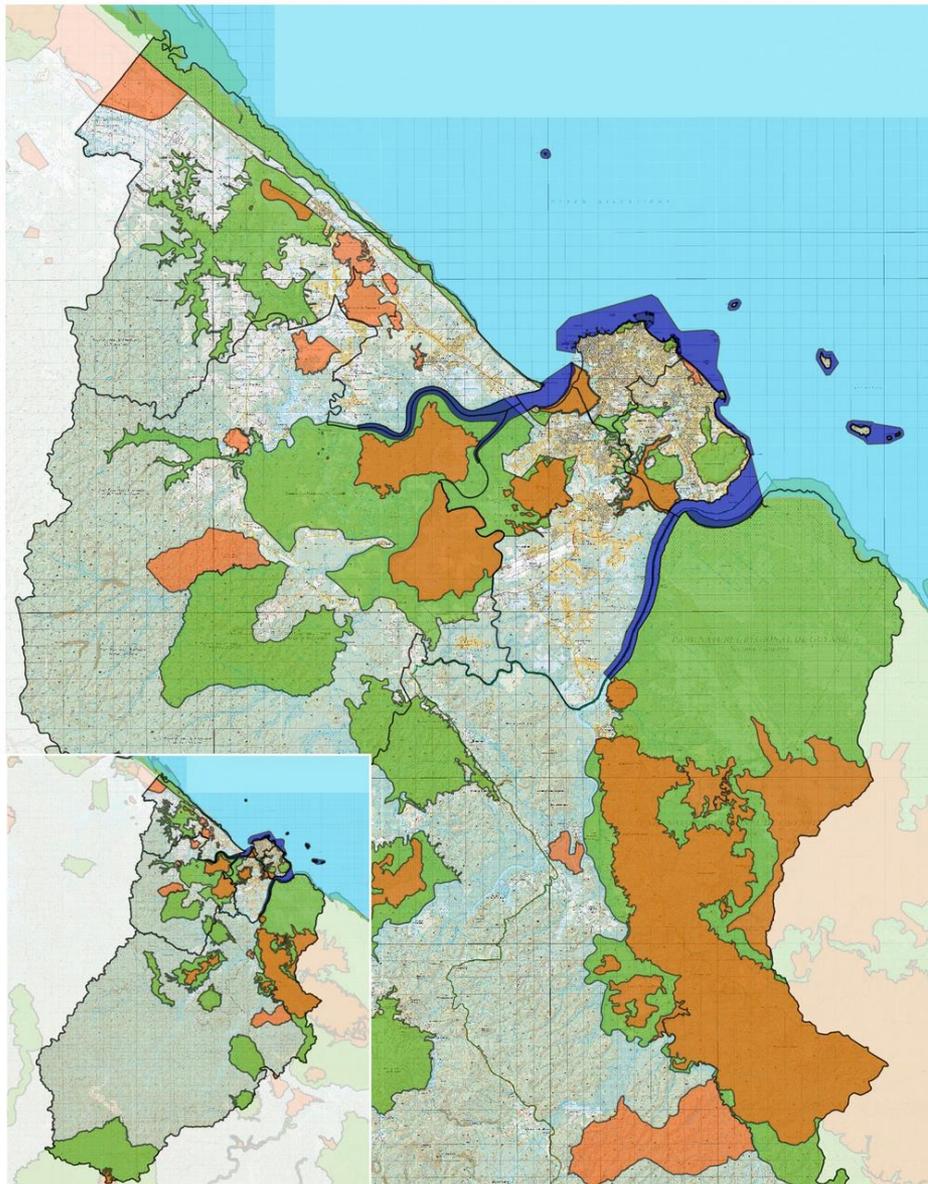
0 10 km



Un gradient de la mer à la forêt dense :

- Une mosaïque de milieux remarquables et sensibles sur le littoral
- Un vaste domaine forestier avec un réseau hydrographique dense
- Une artificialisation croissante des sols entraînant une fragmentation et une dégradation des milieux naturels





Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

ZNIEFF Terrestre (2014)

Orange Type 1 : Milieux rares, remarquables

Green Type 2 : Grands ensembles naturels

ZNIEFF Marines (2015)

Blue Type 1 : Milieux rares, remarquables

Light blue Type 2 : Grands ensembles naturels

Des espaces naturels
d'intérêt écologique
particulièrement denses
sur la frange littorale

→ ZNIEFF de type 1 = Réservoir de
Biodiversité pour le SAR

Sur la partie continentale :

Surface CACL : 482067 ha

69.8 % hors ZNIEFF

34 ZNIEFF de type 1 (39083 ha)
soit 8.1 % du territoire.

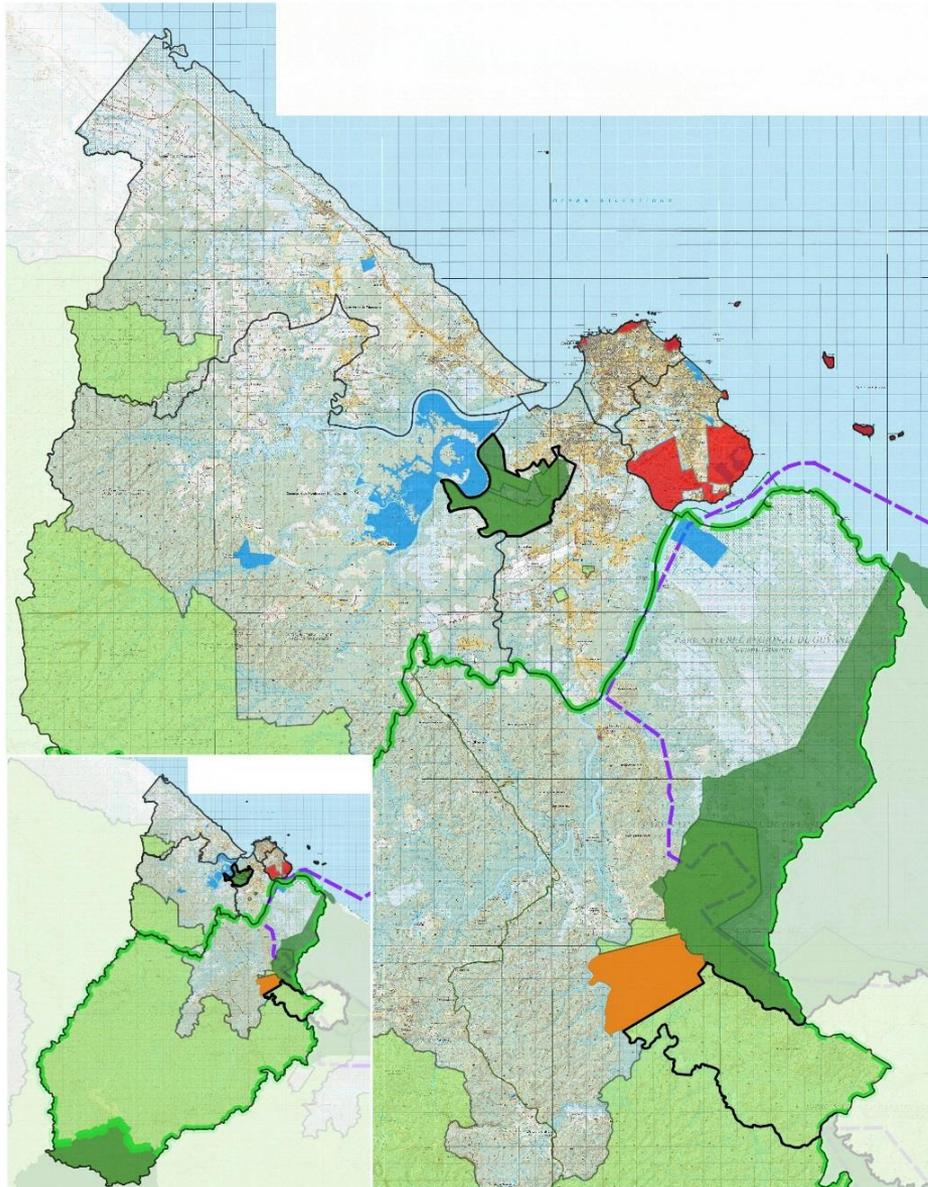
14 ZNIEFF de type 2 (138943 ha)
soit 28.8 % du territoire.

BIOTOPE 2016 / Sources : DEAL 2015

0 10 km



Sites et espaces naturels de gestion et de protection



Espaces protégés

- Arrêté de Protection de Biotope
 - Mont Grand Matoury
 - Montagne de Kaw (projet)
- Réserve Naturelle Régionale
 - Trésor
- Site inscrit
 - Plateau du Mahury
 - Collines de Montabo, Bourda et Montravel
 - Ilôts de Rémire
- Parcelle du conservatoire du Littoral
 - Polder Mariane
 - Petit Cayenne
 - Saline de Montjoly
 - Bagne des Annamites
 - Pripri Maillard
 - ...

Espaces de gestion durable

- ▭ Zone Ramsar
- ▭ Parc Naturel Régional
- ▭ Domaine forestier permanent (ONF)

BIOTOPE 2016 / Sources : GEO GUYANE 2016

0 10 km



Espaces protégés sur le territoire de la CACL :

Un Parc Naturel Régional :
Roura seule commune de la CACL à être concernée par le PNR de Guyane + 1 commune associée (Montsinéry - Tonnégrande)

Bientôt un second arrêté de protection de biotope :
APB Mont Grand Matoury
Et bientôt un APB pour la Montagne de Kaw

3 réserves naturelles nationales :
- du Mont Grand Matoury ;
- de Kaw-Roura ;
- du Grand Connétable.
1 réserve naturelle régionale :
Trésor

1 site RAMSAR :
Marais de Kaw et Ile du Grand Connétable

I- Le plan de paysage de la CACL: présentation du territoire

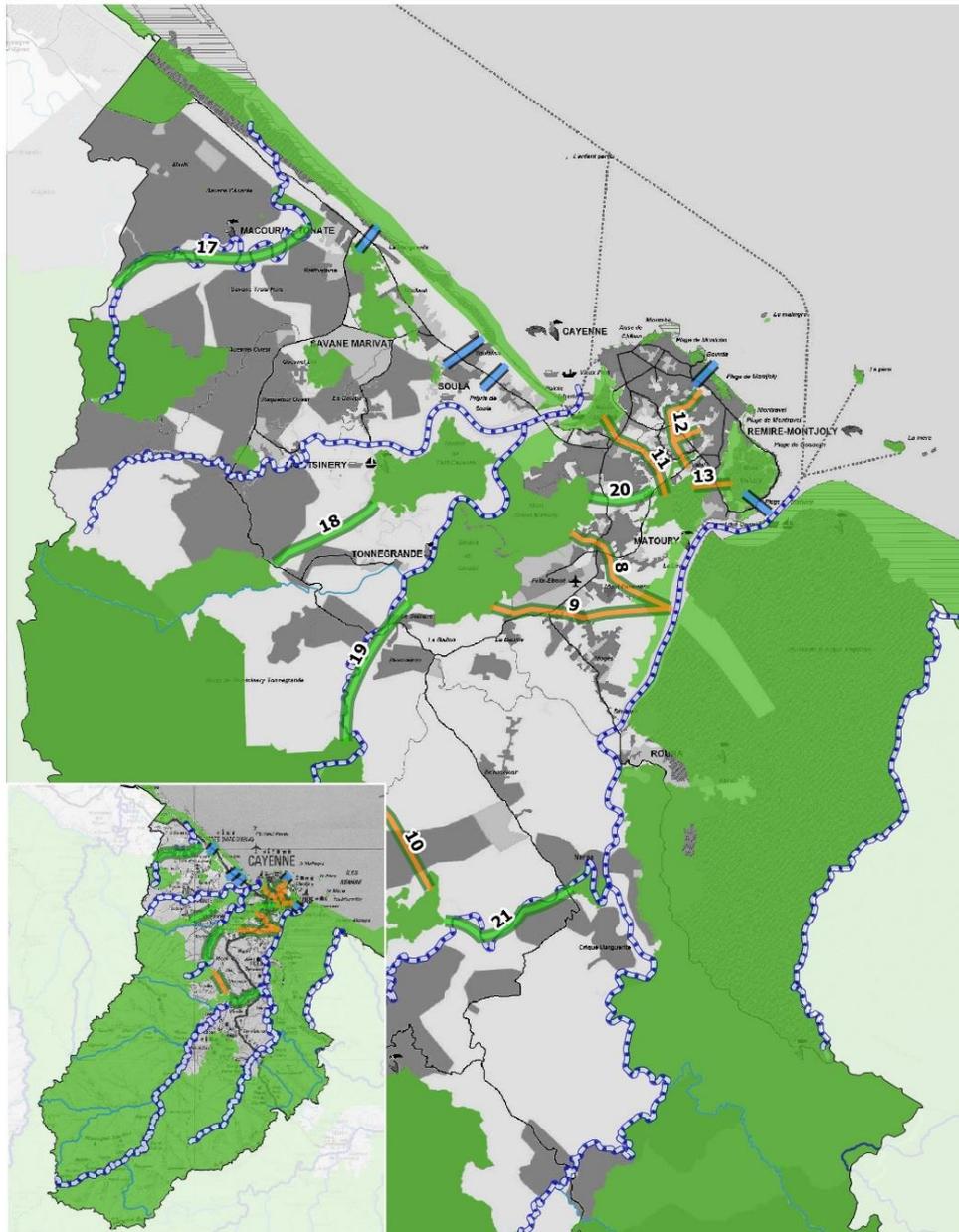


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

agglo

Mo @gglo PEYISsàge

Le plan paysage de la CACL



Réservoirs biologiques et Corridors du SAR

■ Réservoirs biologiques
Réserve nationale
Réserve régionale
APB
DFP
ZNIEFF de type 1
Sites classés
RAMSAR et ENRL

■ Corridors SAR

■ A maintenir

■ Sous pression

--- 'Continuité hydrobiologique'

■ Coupures SMVM

BIOTOPE 2010 / SOURCES - DEAL 2010, SAR
GUYANE 2016

0 10 km





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglā

Mo @gglo PEYISÂGE
Le plan paysage de la CACL

II- Le plan de paysage de la CACL: présentation de la démarche

« La qualité du cadre de vie est un enjeu majeur, aussi bien pour l'épanouissement des individus et de la société que pour l'attractivité des territoires ».

Ségolène ROYAL, Ex Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de L'Energie

II- Le plan de paysage de la CACL: présentation de la démarche



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Mo @gglo PEYISÂGE
Le plan paysage de la CACL

Valoriser des
espaces pour
mieux les
protéger

S'approprier les
entités
paysagères et
développer une
culture du
paysage

Remédier à la
disparition des
espaces naturels
remarquables

Identifier
l'intérêt des
habitants
pour le
paysage

Eviter les
banalisations des
espaces urbains
(espaces publics,
architecture, etc.)

Créer des
principes
d'aménagement





PHASE I

Recueillir la perception du paysage par les habitants

- *Concours photographique permettant d'associer la société civile en vue de recueillir notamment sa perception de la place de la nature en ville et ses paysages liés*

PHASE II

Proposer une réflexion collective sur le devenir et la place de la nature en ville et ses paysages liés

- Identifier, à partir des prises de vue du concours, le thème et le lieu les plus emblématiques de l'agglomération
- Réaliser des ateliers participatifs avec un groupe composé d'élus, de techniciens, de professionnels et de la société civile sera organisée afin de permettre de questionner le thème et le lieu paysagers prédéfinis sur un certain nombre de sujets





agglo

Mo @gglo PAYSAGE
Le plan paysage de la CACL

UNE PERCEPTION PARTAGÉE PAR LE CONCOURS PHOTOS



1er du concours



2eme du concours



3eme du concours



Prix spécial



Coup de coeur



Photo du public

UNE PERCEPTION PARTAGÉE PAR LES AGGLO' TOURS



- 1 - Bateau d'Art - lac de la Vallée de la CACL
- 2 - Bâtiment - Bâtiments collectifs et individuels - Coursier et Bâtiment ZAC Courcier
- 3 - JARDIN DE NOUVEAU LEZARD Bâtiment
- 4 - Bâtiment ZAC Vial
- 5 - Centre photographique
Salle - la salle des fêtes - salle des fêtes privés, arboriculture, forêt, Duvion
- 6 - Aménagement paysager espace de Bâtiment Aéroport
- 7 - ZAC Bâtiment
- 8 - Bâtiment - Bâtiment
- 9 - Bâtiment - Bâtiment
- 10 - Bâtiment - Bâtiment
- 11 - Bâtiment - Bâtiment
- 12 - Bâtiment - Bâtiment
- 13 - Bâtiment - Bâtiment
- 14 - Bâtiment - Bâtiment
- 15 - Bâtiment - Bâtiment
- 16 - Bâtiment - Bâtiment
- 17 - Bâtiment - Bâtiment



Un des itinéraires des agglo'tours

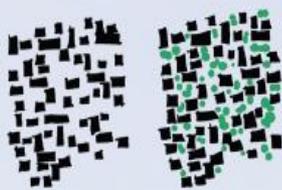
EN RÉSUMÉ



l'agglo

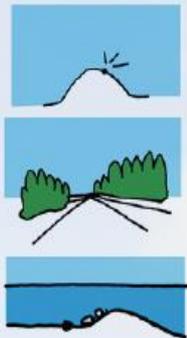
Mo @gglo PEYISAGE
Le plan paysage de la CACL

1



RÉINTÉGRER la nature et les plantations dans les projets d'aménagements et de territoire en développant une culture paysagère.

2



METTRE l'accent sur les paysages ouverts, inhabituels et de plus en plus appréciés*(cf concours photos)(valorisation et préservation des points de vue, des savanes et des plages).

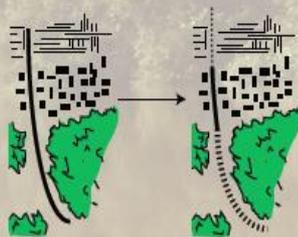
*À l'issue du concours, une grande proportion de photos ont porté sur les paysages ouverts...

3



PALIER le manque d'espace public et penser leur qualité dans une approche contemporaine de l'aménagement en lien étroit avec les nouveaux usages attendus des habitants.

4



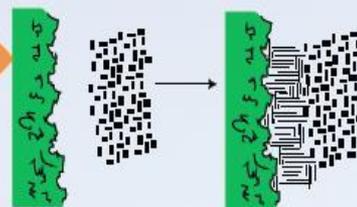
ADAPTER les routes aux paysages traversés. Et marquer les entrées de ville, hiérarchiser les profils de voirie, donner plus de place aux piétons et aux cycles.

5



RÉFLÉCHIR à une architecture «située» et «sur-mesure» reflétant l'identité de la Guyane et exploitant mieux ses ressources locales (bois, latérite, ...) prenant en compte son environnement pour une meilleure appropriation et pérennisation des espaces.

6



PENSER l'agriculture comme un levier pour le développement d'un territoire productif et autosuffisant sur la plan alimentaire, comme une limite plus claire à l'urbanisation, comme une activité diversifiant les paysages.

7



POURUIVRE la valorisation du patrimoine culturel et historique extrêmement riche sur la CACL.

8

PROTÉGER, valoriser et donner à voir le patrimoine naturel.





ENJEUX PRINCIPAUX

- Quelle place redonner au végétal dans l'espace urbain de la CACL ?
- Comment valoriser et tirer parti du potentiel de la trame verte et bleue, spécifique du territoire de la CACL à chaque échelle ?
- Quelles imbrications entre la ville et le végétal possibles ?





OBJECTIF 1 : Réintégrer la nature et les plantations dans les projets d'aménagement et de territoire. Développer une culture paysagère

ACTION 1.1 : Développer une ossature verte accompagnant qualitativement l'urbanisation mais aussi la limitant. (À l'échelle du territoire)

Affirmation et qualification de la trame verte et bleue.

ACTION 1.2 : Travailler sur les interfaces et le lien avec la nature (À l'échelle des projets d'aménagements)

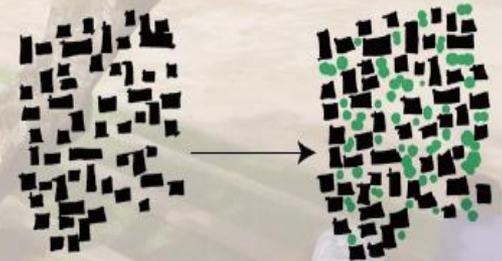
Notion de lisière et de transition paysagère.

ACTION 1.3 : . Sensibiliser les habitants à la notion de paysage à toutes les échelles

Du grand paysage à l'arbre en ville...par diverses actions.

. Former les collectivités, les aménageurs et les entreprises à l'intégration du végétal

Choix d'une palette adaptée, techniques de plantation, développement du contrat de cultures...



Prescription [P 39] du SCoT en cours de révision :

Lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme locaux, les Communes devront :

- Identifier et restaurer une trame verte urbaine pour les communes du « pôle capitale »
- Identifier et préserver voire restaurer une trame verte urbaine pour les communes « pôle capitale en devenir »
- Préserver, rendre accessibles et valoriser le patrimoine naturel offert par les monts au sein de la trame verte urbaine
- Adosser le développement de mobilités douces aux continuités écologiques
- Intégrer un pourcentage d'espaces verts, développer les jardins partagés au sein des zones d'activité et des opérations de logement

Recommandation [R 23] du SCoT en cours de révision :

Encourager la gestion différenciée des espaces verts publics (adaptation de l'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leurs usages).

Mettre en œuvre une palette végétale qui valorise le patrimoine végétal local

Garantir la préservation des paysages et accompagner leur évolution



II. Calendrier

Phase 2, le projet de paysage

Expertise des objectifs de qualité paysagère
janvier 2017

Regard d'expert
février 2017

Production
mars 2017

Restitution
Avril 2017

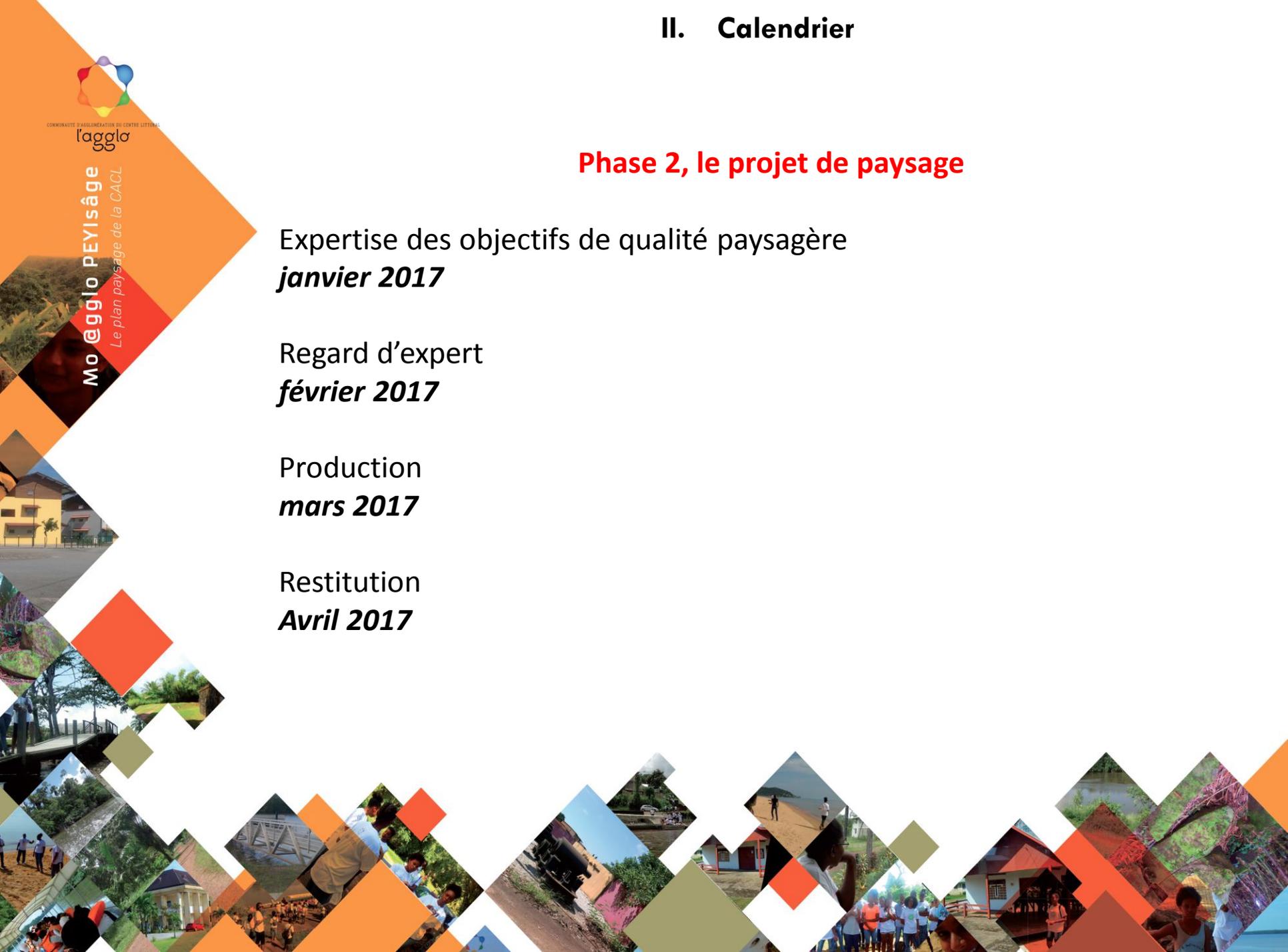


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Mo @gglo PEYISÂGE

Le plan paysage de la CACL



II. Calendrier

Phase 3, les fiches action

Parce qu'il faut concrétiser à court, moyen et long terme la visibilité du plan paysage

Une fiche action comprend:

un descriptif de l'action qui peut concerner de la planification, de la programmation urbaine, de la préconisation...

la mise en oeuvre de l'action et les outils à utiliser

une synthèse de l'action

des illustrations

mai > juillet 2017

Phase 4, finalisation du plan paysage

Corrections

Ajustements

Précisions

Janvier > février 2018



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Mo @glo PEYISÂGE
Le plan paysage de la CACL





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Mo @gglo PEYISÂGE

Le plan paysage de la CACL

MERCI DE VOTRE ATTENTION

